

Département : NORD  
Arrondissement : LILLE  
Canton : ARMENTIERES

COMMUNE D'ERQUINGHEM-LYS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 10/12/2025  
Reçu en préfecture le 10/12/2025  
Publié le  
ID : 059-215902024-20251210-20250812DEL10-DE  


NOMBRE :

De conseiller en exercice	28
De présents	20
De votants	27
Pour	27
Contre	
Abstention	

OBJET:

AVIS FAVORABLE DU CONSEIL  
MUNICIPAL A L'ADHESION DU  
SYNDICAT MIXTE DU SCOT  
"SAMBRE AVESNOIS" AU CDG  
59

DELIBERATION:

Publiée le 10 décembre 2025

Rendue exécutoire le 10 décembre  
2025

Adressée au contrôle de légalité  
(Préfecture de LILLE DRCL) le 10  
décembre 2025

Le maire certifie que cette  
délibération a été publiée :

Le 10 décembre 2025

Et que la convocation du Conseil avait  
été faite

Le : 1<sup>er</sup> décembre 2025



Visa du secrétaire de séance

Monsieur Thomas DUGRAIN

DU 8 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 8 décembre,

Le Conseil Municipal de la commune d'ERQUINGHEM-LYS s'est réuni à 19 heures 30,  
après convocation légale, salle de la « Lucarne » dans l'enceinte de l'Espace  
Agoralys, 120 rue Delpierre, afin de tenir sous la présidence du Maire, sa séance  
plénière ;

Etaient Présent(e)s, les Conseillers Municipaux :

*Mmes et Mrs. BEZIRARD Alain, LEROY Michael, BEZIRARD Alban, PACCEU Karine,  
LANNOO Michel, GRATIEN Christelle, PREUDHOMME Annie, PACCEU Victor,  
CAMPHYN Pierre, DOUCHET Vincent, HOUZET Lionel, DUBURCQ Jean-Pierre,  
BOULINGUEZ Jacky, ZAGULA Marie-Claude, BOCKAERT Christine, LIESSE Joëlle,  
BENOIT Danièle, HENZE Ludovic, CHARPENTIER Caroline, DUGRAIN Thomas,*

Etaient excusés avec procuration, absents :

*Madame Laetitia PANIEZ, procuration donnée à M. Michel LANNOO,  
M. Benoit OERLEMANS, procuration donnée à M. Pierre CAMPHYN,  
M. Olivier JOUCLA, procuration donnée à M. Alban BEZIRARD,  
Me Valérie CLOUET, procuration donnée à Me Christine BOCKAERT,  
M. François BIERVLIET, procuration donnée à M. Vincent DOUCHET,  
Me Vanessa LARD, procuration donnée à M. Alain BEZIRARD,  
Me Alizée GRATIEN, procuration donnée à Me Christelle GRATIEN,  
Me Marie-Maud CAMPHYN,*

Monsieur Thomas DUGRAIN a été désigné secrétaire de séance, conformément à  
l'article L.2121-5 du CGTC ;

Le Syndicat Mixe du SCOT « Sambre Avesnois » a sollicité son  
affiliation volontaire au Centre de Gestion de la Fonction Publique  
Territoriale du Nord.

Conformément à l'article L.452-20 du Code Général de la Fonction  
Publique et au décret N°85-643 du 26 juin 1985, la consultation des  
collectivités et établissements publics affiliés au CDG 59 est  
nécessaire, préalablement à l'acceptation de cette demande  
d'affiliation.

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire ;

Après en avoir délibéré ;

Le Conseil Municipal prononce favorablement à l'unanimité, sur la  
présente demande d'affiliation.

